



N°91 avril 2022



STATIONNEMENT

Depuis 2008 un stationnement gratuit d'une heure et demie a été instauré à Craponne : la zone bleue. Il suffit d'apposer un disque européen sur votre tableau de bord, en réglant l'heure d'arrivée. Vous bénéficiez d'une heure et demie de stationnement gratuit, laps de temps pendant lequel vous pouvez faire vos courses. Ainsi lorsqu'une voiture s'en va, une autre prend sa place. Trop de véhicules dits « véhicules ventouses », se garent pour la journée devant les commerces, alors que des parkings ont été aménagés sur les places de la Gare, A.F.N, Marchedial, Charles de Gaulle, Croix de Mission. La zone bleue se situe sur la route de la Chaise Dieu, le Faubourg Constant, le Boulevard du Nord et une partie sur la place Charles de Gaulle. Les disques sont à disposition dans certains commerces et en mairie.

PRECISIONS EN VUE DES PROCHAINES ELECTIONS

Pour information, la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais vivement recommandée car elle permet de retrouver l'électeur plus rapidement sur la liste électorale et ainsi limiter l'attente lors des scrutins.

En revanche, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants.

Attention, la liste des pièces valables a changé depuis le 1^{er} janvier 2019.

Voici les pièces d'identité qui seront acceptées pour justifier de votre identité lors des prochains scrutins :

- ✓ Carte nationale d'identité (en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans)
- ✓ Passeport (en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans)
- ✓ Carte d'identité de parlementaire avec photo
- ✓ Carte d'identité d'élue avec photo
- ✓ Carte vitale avec photo
- ✓ Carte du combattant avec photographie délivrée par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- ✓ Carte d'invalidité et carte de mobilité inclusion avec photo
- ✓ Permis de conduire sécurisé conforme au format européen
- ✓ Permis de chasser avec photo délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- ✓ Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange de pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.



Le permis de conduire non sécurisé (feuille rose), la carte SNCF « Famille nombreuse » et le livret de circulation ne sont plus admis comme pièce d'identité depuis le 1^{er} janvier 2019.

La présentation de toute autre pièce sera refusée par le bureau de vote et le vote ne sera pas autorisé.

ANIMATIONS POUR LES FAMILLES AU CYPRES

Le collectif familles dévoile son programme :

Vendredi 15 avril de 18h à 21h, atelier parents/enfants : « cuisine sans gluten », préparation et partage du repas.

Samedi 16 avril, chasse aux œufs à l'hippodrome de Julliangès à partir de 15h.

Dimanche 20 avril : atelier cirque 10h-11h pour les 2/5 ans et 11h15-12h15 pour les 6/12ans.

Mardi 22 avril, l'incontournable « attention, ados aux fourneaux ! » en partenariat avec l'accueil jeunes. Les jeunes préparent un repas pour leurs parents...

Pour les plus petits, mercredi 27 avril de 10h à 11h30 lecture avec la médiathèque autour du thème du printemps et de la nature.

Inscription auprès de Maryline référente familles au 06.74.39.79.90



CHIFFRES CLES DE L'URBANISME EN 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

26 contre 19 en 2020

CERTIFICAT D'URBANISME

54 contre 49 en 2020

PERMIS DE DEMOLIR : 2

DECLARATION PREALABLE

53 contre 32 en 2020



DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Demande d'acquisition d'un bien soumis à préemption par la mairie

75 contre 60 en 2020

MAISON BOLENE, UN PROJET POUR BIEN VEILLIR DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN !



Proposer un habitat adapté aux seniors, où chacun puisse vivre chez soi, tout en étant entouré et en partageant des activités. Telle est l'ambition du projet Maison BOLENE et du groupe d'habitants qui en sont à l'initiative.

Un programme qui trouve complètement sa place dans la rénovation du centre bourg et qui a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt "bien vieillir dans les petites villes de demain" afin d'être accompagné dans sa mise en œuvre. Cette première vague d'appel à projets en a retenu 27 sur 55 dossiers déposés sur la France. Maison BOLENE constitue pour l'instant le seul dossier altiligérien.

L'objectif de la Maison BOLENE est de pouvoir accueillir ses habitants en 2024. Plusieurs partenaires sont concernés : la mairie, l'association Maison BOLENE qui assurera la vie du lieu et les associations soliha 43 et Loire, pour le portage immobilier. Pour que le projet soit complet, région, état, département, ARS, CARSAT... sont aujourd'hui mobilisés pour aider et faciliter la réalisation.

La place neuve sera le lieu d'implantation d'un ensemble de dix T2 et d'espaces de vie partagés en intérieur et en extérieur avec l'intervention de la mairie sur la démolition d'habitats insalubres.

Les partenaires étudient actuellement les faisabilités architecturale et financière.

Pour plus de renseignement sur ce projet, vous pouvez contacter l'association Maison BOLENE maison-bolene@la-breche.fr ou Aline ROBERT au 06 73 06 83 41

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA TERRE NOURRICIERE



Notre planète souffre : les océans s'emplissent de plastiques, les changements climatiques provoquent des incendies de forêts, des inondations, des ouragans, des tornades... Des activités humaines engendrent des perturbations environnementales : déforestation, agriculture et élevage intensif, commerce illégal d'espèces sauvages... Les Nations Unies lancent un cri d'alarme : agissons ! Cette journée du 22 avril a été créée en 1970, pour sensibiliser le public du monde entier. C'est le plus grand événement civique annuel de la planète, proclamé par les Nations Unies en 2009.

A notre niveau, respectons notre nature, notre forêt et nos lieux publics. Prenons soin de notre planète.

CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL

Les samedis	Marché hebdomadaire	4 et 21	Permanence de la DGFIP à France Services
Les samedis	Venez découvrir l'espace de gratuité (11 place aux fruits) de 10h à 13h	6	Après-midi jeux de société, de 14h à 17h à la mairie. Gratuit
Mardi au samedi	Exposition de peintures et sculptures, à la galerie Mikaleff de 8h à 12h (sur RDV les après-midis en semaine : 06 40 90 31 28)	8	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45
Vendredi et samedi	Ouverture de la vesti boutique de la Croix-Rouge. Vendredi : 14h / 17h - Samedi : 9h / 12h	15	Atelier cuisine parents/enfants animé par Lou MAGAUD. (voir article)
2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedi	Ouverture de la boutique solidaire du Secours Catholique de 9h30 à 12h	16	Chasse aux œufs (voir article)
1er	La comédie de Saint Etienne s'invite à Craponne : Bizaravar à 20h au Cyprès. Tarif : 5€ ; gratuit -15ans. Infos : 09 70 16 08 72	20	Atelier « cirque en famille » (voir article)
		22	« Attention, ados aux fourneaux » (voir article)
		27	Lectures et animations pour les 2-6 (voir article)
		27	Pause jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance. Gratuit : 06 28 35 76 04.

NOUVELLES ACTIVITES OU CHANGEMENTS

Bul d'évasion

Institut de beauté

Changement d'adresse

1 Rue St Dominique

LES FEERIES D'AURELIE TATOU

Salon de tatouage

Nouvelle activité

07 68 25 27 48

Lieu-dit Ponternal

BB CRAPOUILLE

Magasin de puériculture

Changement de propriétaire

3 fg constant

CHEZ BRIGITTE

Photographe

06 41 09 15 04

chezbrigittephoto@orange.fr

5 rue d'Ollias